



PRÉFÈTE DE L'ARDÈCHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Privas, le 28 mai 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

Exercice incendie ORSEC FDFEN bi-départemental (SDIS 07 – SDIS 26) sur la commune de Chassiers le 1^{er} juin 2024 avec test du dispositif FR-Alert

Le 1^{er} juin prochain, les services de l'État (préfecture, mairies de Chassiers, de Largetière et de Vinezac, SDIS 07, SDIS 26, FOR SAP, ONF, AASC, ADPC, CRF, RCSC, GN, DMD, Sécurité civile, testeront le dispositif ORSEC en organisant un exercice de sécurité civile simulant un feu de forêt et d'espaces naturels (FDFEN) sur la commune de Chassiers et plus particulièrement sur le Domaine des Ranchisses. Cet exercices se déroulera en partenariat avec la MAS Bétanie, la FRHPA et le Domaine des Ranchisses.

Plusieurs objectifs ont été fixés par les services de l'État:

- Tester et mettre en œuvre le nouveau dispositif ORSEC
- Prévenir l'apparition de FDFEN
- Agir rapidement en sécurité lors d'un FDFEN pour sauvegarder la population et limiter les conséquences
- Réaliser et coordonner des manœuvres entre 2 SDIS et les services concourants
- Évacuer un camping et mettre à l'abri un établissement de santé

À cette occasion, le **dispositif « FR-Alert » sera testé.**

Ce moyen d'alerte des populations permet de prévenir par notifications, sur un téléphone portable (même en mode silencieux), toute personne de sa présence dans une zone de danger et de lui indiquer en temps réel les comportements de mise en sécurité à adopter. La réception de cette notification ne nécessite aucune installation préalable sur son téléphone.

Opérationnel sur tout le territoire national depuis le 21 juin 2022, ce dispositif repose sur la technologie de diffusion cellulaire. Les messages d'alertes sont diffusés sous la forme d'ondes radio par les antennes de télécommunication vers les smartphones et, à terme, par SMS, pour tous les types de téléphones portables.

Le samedi 1^{er} juin 2024, les personnes se trouvant à proximité de la communauté de communes du Val de Ligne, pourront être destinataires d'un message « Fr-Alert » sur leur téléphone portable entre 9h et 11h. Aucune démarche particulière ne sera à effectuer à sa réception et tout appel aux services de secours ou à la mairie, lié à ce message, est inutile.

Pour plus d'informations : <https://www.fr-alert.gouv.fr/>.

**Cabinet de la préfète
Bureau de la Représentation de l'État et de la
communication interministérielle**

Tél : 04 75 66 50 07/14/15
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr



@Prefet07

Rue Pierre Filliat - BP 721
07007 Privas CEDEX